



L'ÉCHO DU CHÂTEAU

À DISPOSITION SUR WWW.DARDAGNY.CH

JUIN 2021 - N°38



Certains diront que je parle trop, certes c'est peut-être vrai. Dans tous les cas, n'en veuillez ni à la commission Communication ni à notre imprimeur d'avoir mis à rude épreuve votre vue mais uniquement à votre dévouée. N'ayant pas respecté les consignes de rédaction, il a fallu publier des pages de mouches pour diffuser ce texte de première page.

Toujours liées à de fortes restrictions sanitaires, les **promotions des élèves et fête** de fin d'année scolaire, se dérouleront en mode privatif au sein des écoles. Le 1^{er} août sera organisé à Dardagny, avec nos voisins de Russin. Vraisemblablement comme une édition standard, toutefois, n'ayant pas de boule de cristal, nous n'avons aucune garantie de la formule, sauf celle de vouloir fêter notre nation avec convivialité.

Le *Mot* de Madame le Maire

fin de l'été, elle dépendra de la situation sanitaire. J'ai engagé un bras de fer avec l'ingénieur, l'architecte et l'entreprise de maçonnerie. C'est bien de choisir le meilleur marché, qui par la suite veut nous faire avaler des couleuvres avec 25% de plus-value. Je ne lâcherai rien, un forfait ne peut induire de plus-values, même pour une collectivité publique.

Notre démarche de développement durable nous incite à soutenir l'alimentation locale, les circuits courts et les commerces de proximité. Dans ce cadre, nous participons au **Mois du goût** qui aura lieu du 16 septembre au 16 octobre en vous faisant découvrir les apiculteurs de Dardagny, le 21 septembre, avec une **dégustation** de leur délicieux miel !

SOMMAIRE

Le mot de Madame le Maire.....	1
Communications Mairie	2-7
Caves ouvertes	8
Les commerces de La Plaine	9
Un remède naturel contre l'excès d'alcool	10
La chronique du développement durable	11
Déchets de cuisine	12
Mme Vuagnat à l'Exécutif	13
Annonces	14-15
Calendrier et renseignements utiles.....	16

Il y a trois mois le planning et les coûts des infrastructures du stade du Moulin étaient respectés. Et bien, en trois mois tout s'est dégradé, le planning est légèrement décalé pour un rendu à fin juillet. Une inauguration aura bel et bien lieu, probablement à la

Vous constaterez dans les **comptes** un excédent de revenus de Fr. 1'021'744,49. Deux tiers de ce boni proviennent de nos immeubles locatifs et parkings. Le dernier tiers provient, entre autres, du fait que certains comptes de charges ont été peu mis à contribution à cause de la pandémie. Les rentrées fiscales sont toutefois en baisse et les effets de la pandémie vont encore se faire sentir dans les années futures. Dans le même temps, les charges liées au Groupement Intercommunal Accueil Parascolaire (GIAP), à la crèche et au Service d'Incendie et de Secours augmentent.

Nous vous souhaitons une belle fête nationale, un été radieux et de bonnes vacances. Voyagez dans notre belle Suisse, notre économie en a besoin.

Anne Zoller, maire

PRESENTATION DES COMPTES COMMUNAUX 2020 (AVEC COMPARAISON 2019)

COMPTES DE FONCTIONNEMENT

	2019		2020	
	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses
Legislatif et exécutif		204 921,90		138 258,70
Services généraux - administration - bâtiments	91 627,15	1 359 931,43	79 767,40	1 309 779,63
Securité publique - questions juridiques	31 379,52	31 205,90	26 453,11	42 088,45
Service du feu	17 109,04	187 870,00	17 206,26	175 097,97
Défense - protection civile	1 575,00	16 575,00	-	14 253,90
Scolarité obligatoire - formation	41 683,00	380 708,44	42 745,50	341 913,15
Culture - sports - loisirs - église - parcs	3 515,00	219 896,12	2 833,00	341 678,36
Prévoyance sociale - famille - chômage	13 169,00	445 639,45	46 984,10	649 815,55
Circulation routière - transports publics	22 135,00	330 081,77	81 875,00	429 747,10
Approvisionnement en eau - traitement des eaux	96 303,60	372 036,69	96 134,00	336 218,96
Gestion des déchets	11 820,55	434 804,80	6 044,60	425 011,51
Protect. environnement - aménagement territoire	1 200,00	119 645,35	500,00	154 691,17
Economie publique - énergie	355 773,34	61 760,00	341 654,43	61 760,00
Impôts	3 863 347,09	-131 400,00	3 986 004,17	5 668,32
Convention fiscale - péréquation financière	508 039,00	205 276,19	420 321,00	221 843,18
Immeubles patrimoine financier - capitaux	1 313 779,82	813 184,86	1 255 462,70	734 414,83
Totaux	6 372 456,11	5 052 137,90	6 403 985,27	5 382 240,78
Boni		1 320 318,21		1 021 744,49

COMPTE D'INVESTISSEMENTS

	2019		2020	
	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses
Contribution FIDU (Fds intercom. dével. urbain)		75 900,00		80 900,00
Réfection stade du Moulin		104 090,80		1 166 273,79
Passage à niveau CFF La Plaine - subv. FIDU	49 000,00			
Camion pompiers (part. Russin)	14 500,00			
Canalisation village La Plaine		265 115,95		
Aménagement parcelle 614		-19 253,65		
Aménagement carrefour de La Plaine		-2 150,00		13 823,70
Aménagement ruisseau des Ouches		-14 509,65		
Totaux	63 500,00	409 193,45	-	1 260 997,49
Investissements nets		345 693,45		1 260 997,49

Les travaux de La Plaine sont enfin terminés !

Le carrefour de La Plaine dévoile son nouveau visage, aéré, convivial, il fait la part belle aux terrasses du café-restaurant de la Poste et de l'épicerie de Célia, ainsi qu'aux piétons. La fontaine, si joliment fleurie par le groupe des paysannes et des femmes rurales de Dardagny retrouve sa fière allure.

Merci aux conducteurs de deux et quatre roues de garer leur véhicule sur les cases prévues à cet effet et/ou dans le parking communal à 50 mètres (les deux premières heures sont gratuites).

Grâce à la bonne volonté de toutes et tous, cette petite place deviendra le grand lieu de rendez-vous de La Plaine.

Restaurant scolaire

Le « restosco » est toujours et encore à la recherche de bénévoles. Il accueille soixante enfants par jour, ce qui fait donc beaucoup de petites bouches à nourrir en veillant à ce que le service se passe bien entre 11h15 et 13h15. C'est aussi un joli moment à passer avec nos petites têtes blondes. Un tout beau merci à toutes les personnes intéressées de s'annoncer à Mme Suzanne Sérafini, adjointe au maire de Russin, tél. 022 654 90 00.

Cartes journalières CFF

Les cartes CFF seront à disposition jusqu'en juin 2022. Retrouvez les disponibilités sur le site www.dardagny.ch, onglet «Vie pratique».



Dardagny se met à la page... Facebook !

La commission Communication a le plaisir de vous annoncer l'ouverture de la page Facebook communale officielle. Elle permet à la Mairie de toucher un public plus large et d'avoir plus de réactivité dans ses communications.

Son but est de pouvoir y partager des informations telles que les manifestations, les dernières annonces de la Mairie ou de ses partenaires, les actualités diverses, etc. avec les habitants de la commune, du Mandement et de toute autre personne intéressée ☺.

N'hésitez pas à aimer la page et à vous abonner aux publications.

Et si vous n'avez pas de compte Facebook, ne vous inquiétez pas, vous pouvez consulter cette page librement et sans compte, car elle est publique ☺

Rendez-vous sur www.facebook.com/dardagny !

« Opération Visite Villa »

Consommez moins et mieux ?

Bénéficiez dès maintenant d'un diagnostic à domicile !

SIG-éco21 et l'Office cantonal de l'énergie (OCEN) proposent une solution personnalisée aux résidents et propriétaires de villas pour comprendre et réduire leur consommation d'électricité et d'eau, promouvoir les énergies renouvelables, la rénovation thermique et proposer une meilleure gestion des déchets.

La commune de Dardagny s'associe à cette opération pour permettre aux propriétaires et résidents de villas de son territoire de bénéficier gratuitement d'une "Visite Villa".

Vous êtes résident de notre commune et habitez dans une villa depuis plus d'un an ?

Vous souhaitez réduire durablement la consommation d'énergie de votre maison ou tout simplement faire un point de situation ?

Profitez des dix dernières visites gratuites pour vous inscrire sur la liste des bénéficiaires ! Il suffit d'appeler la mairie au 022 754 12 30

La "Visite Villa" comprend :

- Une analyse de vos installations et une discussion pour comprendre où se trouvent les potentiels d'économie dans votre lieu d'habitation,
- Des renseignements sur les solutions à disposition pour passer aux énergies renouvelables,
- La fourniture et l'installation de matériel efficient, en remplacement de l'existant,
- Une discussion sur l'optimisation et le tri de vos déchets.

Une fois inscrit, un-e conseiller-ère éco21 vous contactera dans les meilleurs délais pour fixer un entretien individuel d'environ deux heures.

Pour plus d'informations, consultez le site SIG-éco21 www.sig-ge.ch/visite-villa.

Dans le contexte actuel lié à la COVID-19, nous vous assurons que toutes les mesures sanitaires nécessaires seront prises durant les visites.



Genève, Ville du Goût 2021

En 2021, la Semaine du Goût devient le Mois du Goût du 16 septembre au 16 octobre 2021.

Dans le cadre de cette manifestation, la mairie de Dardagny est heureuse de vous convier à une



dégustation de miels du terroir

le mardi 21 septembre de 18h30 à 20h dans la cour du Château.

Se faire vacciner contre la COVID à Satigny

La pharmacieplus du Mandement a été retenue comme pharmacie pilote pour les vaccinations COVID. Dans un premier temps, selon la stratégie vaccinale de la pharmacienne cantonale, seront vaccinées en priorité les personnes de 55 ans et plus. Des créneaux de vaccination seront ouverts rapidement aux 45 ans et plus.

Les rendez-vous se prennent directement sur place ou par téléphone en appelant la pharmacie au 079 479 63 22.

Un parking gratuit pendant une heure est à disposition sous le centre commercial où est située la pharmacie et nous parlons français, anglais, italien, espagnol et portugais.

Sabina FRANCIA, Pharmacienne responsable



Un Passeport Santé pendant l'été pour améliorer la santé des aîné-e-s...

Passeport
santé
2021



Durant l'été, une nouvelle activité sera proposée aux seniors de la Rive Droite. Il s'agit d'un « Passeport Santé » qui proposera gratuitement tous les lundis matin des mois de juillet et d'août, entre 9h30 et 11h, des activités physiques variées en plein air, dans les espaces verts des communes participant au projet.

Dans notre commune, ces activités auront lieu les **26 juillet, 2 août et 9 août** à **Dardagny et à la Plage de la Plaine**. Le programme définitif sera disponible sur le site internet et la page Facebook de la mairie très rapidement.

À court de solutions ? Nous sommes là !

Auxiliaires de vie Présence Croix-Rouge.



022 304 04 55

Le service **Présence Croix-Rouge** offre une présence à domicile sécurisante et interactive auprès de personnes dépendantes, grâce à des Auxiliaires de vie formé-e-s et encadré-e-s.

Il a pour but d'aider ses bénéficiaires, ponctuellement ou dans des situations urgentes, pour l'accomplissement des diverses activités de la vie quotidienne. Il peut aussi offrir un répit aux proches aidants. En cas de besoin, il peut intervenir plus régulièrement, le temps qu'une solution à long terme soit mise en place.

Le service intervient par exemple:

- pour assurer une présence rassurante lorsque le proche aidant doit s'absenter;
- pour accompagner lors de rendez-vous à l'extérieur (médecin, coiffeur,...) ;
- pour aider à maintenir le domicile en bon état, pour accompagner lors des courses et à la préparation des repas ;
- lors d'un retour suite à une hospitalisation ;
- lors de veilles de nuit (sous réserve d'une évaluation de la situation).

Sur simple appel téléphonique au **022 304 04 55**, la présence à domicile d'un-e Auxiliaire de vie peut être organisée. Les interventions de minimum 3 heures se déroulent pendant la journée ou la nuit, du lundi au dimanche. Aucun soin n'est effectué.

Les Auxiliaires de vie sont formé-e-s et employé-e-s par la Croix-Rouge genevoise, qui garantit leurs compétences.

Tarifs	Prix / heure pour 1 personne	Participation aux frais de déplacement
Bénéficiaire avec le subside pour l'assurance maladie	5 fr	Prix d'un billet aller-retour TPG
Bénéficiaire sans le subside	10 fr.	

Frais d'annulation : à l'avance 10 fr. ; à la porte 50 fr.

Horaire de la centrale téléphonique : lundi-vendredi : 8h – 12h En cas de difficulté financière, une aide peut être apportée.

Présence Croix-Rouge • Croix-Rouge genevoise Route des Acacias 9, 1211 Genève 4
Tél. 022 304 04 55 www.presence-croix-rouge.ch presence@croix-rouge-ge.ch



Une question ? Une difficulté ? Besoin d'un conseil sur votre situation sociale et/ou financière ?

Consultation gratuite, anonyme et sans rendez-vous assurée par
des assistants sociaux du Centre d'action sociale de Meyrin

Pour les habitants de Dardagny, les :

Mercredi 21 avril de 14h à 16h

Mercredi 16 juin de 10h à 12h

Mercredi 15 septembre de 10h à 12h

Mercredi 17 novembre de 10h à 12h



Cour de Bois-Gentil
route de La Plaine 89
1283 La Plaine



Arrêt TPG La Plaine école - bus 74 et 75



Hospice général



A Dardagny, c'est Caves Ouvertes toute l'année...



À DISPOSITION SUR WWW.DARDAGNY.CH

ÉDITION SPÉCIALE



Les vignerons de Dardagny
ont le plaisir
de vous proposer

**La Sélection
des Chevaliers**

1731

Clos des Pins
Claire Bellevaux
Clos de la Donzelle
Domaine de la Roche
Domaine de la Planta
Domaine des Rothis
Domaine du Centaure
Domaine des Crêts-Malval
Domaine des Esserts
Domaine des Faunes
Domaine Les Hutins
Domaine de Chafalet
Domaine Dugerdil
Patrick Duverny
Stéphane Gros

Les fresques de la salle des Chevaliers du château de Dardagny ont été réalisées en 1731.

Ce lieu emblématique de célébrations a été choisi pour cette action de valorisation du terroir local.

L'édition spéciale de l'Echo du château, a été réalisée par la Mairie de Dardagny, avec la gracieuse collaboration d'Isoline Arduini au texte de présentation, Juliette Arduini aux portraits des vigneronnes et vignerons, Alain Pittet aux visuel et étiquettes des bouteilles et Gautier Rausis à la relecture. Qu'ils soient ici toutes et tous chaleureusement remerciés.

Bienvenue dans les commerces de La Plaine

Christine Hutin

A La Plaine, un tea-room, une épicerie et un restaurant dans lesquels vous serez bien accueillis sont à votre disposition.

Le tea-room de La Plaine



Au 4 chemin du Rail, Celia Marques Patricio vous propose des spécialités boulangères, de la petite épicerie, du vin des producteurs locaux et des billets de la Loterie Romande. Vous pouvez aussi vous asseoir à une table pour boire thé, café et boissons fraîches. Horaires: Lu 7h-13h, Me à Ve 7h-13h 15h-19h, Sa 7h-13h 15h-18h Di 7h-13h 15h-17h30
Fermé le mardi



Tabac Epicerie Upps

Au 88 route de La Plaine, Sadiku Upps peut vous dépanner en petite épicerie, glaces Lusso, boissons fraîches et vins locaux. Le samedi et le dimanche, vous y trouverez également des poulets rôtis à prendre sur place ou à commander au 076 200 67 93.
Horaires : Sa à Je 10h-19h Ve 15h-19h



Café-Restaurant de la Poste

Au 115 route de La Plaine, Carlos Corneta et sa femme Hélène vous installeront sur leur belle terrasse ombragée pour déguster des pizzas ainsi que des spécialités diverses et variées. Rendez-vous sur www.restaurantdelaplane.ch pour consulter la carte des mets à consommer sur place ou à emporter.

Horaire : Tous les jours de 7h à 23h



Un remède naturel contre l'excès d'alcool

Jean-Claude Ferrier

Quand le sang de porc fait des miracles

« Au docteur William Francken, 1889-1962, le pays reconnaissant ».

Hommage des habitants de Begnins au toubib d'origine néerlandaise, dont le père était médecin à Menton. William fit sa médecine à Lausanne, il fut l'élève du célèbre chirurgien César Roux.

Venu s'installer à Begnins, il consacra sa vie à lutter contre la tuberculose. On lui doit la création en 1921 du Pavillon de La Côte à Gilly, premier sanatorium de plaine, où près d'un millier de malades furent soignés.

« Le ressort moral est essentiel dans le processus de guérison » soulignait le praticien, également médecin des écoles, qui a rédigé ses mémoires dans un ouvrage intitulé *De la poche d'un médecin de campagne*, livre où pétille l'humour de chez nous, une œuvre de philosophe, de poète, d'amoureux de la vie, comme l'a souligné Benjamin Vallotton.

William Francken s'était aussi attaqué à un autre fléau sévissant dans toute la région, l'alcoolisme. Il rédigea de nombreux articles de journaux et réussit l'exploit de fermer des bistrots à Begnins.

Dans un chapitre de son bouquin, il relate une anecdote intitulée « Congestion ». Un couple exploitait un petit garage dans la région. Le mari était buveur, le Dr Francken avait tenté de le soigner. Le garage périlait et, pour joindre les deux bouts, Madame donnait des leçons « à conduire ».

Un soir, le mari rentra ivre mort à la maison. Sa femme l'étendit sur son lit. Après s'être assurée qu'il ne courait aucun risque d'étouffement, elle s'en alla chez le charcutier voisin et se fit donner une pinte de sang de porc. Puis elle revint auprès de son époux.

Elle arrangea toute une mise en scène. Trempant un torchon dans le sang de porc, elle l'étala sur l'oreiller, autour de la bouche du dormeur, sur ses habits, sur une chaise où elle déposa une cuvette également ensanglantée.

Sur la table de nuit, une seringue des compresses d'eau, des ventouses.

Se composant un visage angoissé, elle s'assit auprès du lit.

Revenu à lui, notre homme chercha le curé pour l'extrême-onction : Nom de Dieu cria-t-il, je ne suis pas tout à fait mort.

Tu reviens de loin mon pauvre ami lui dit sa femme. C'est la congestion !

La leçon porta. Dès lors, le bonhomme tint bon. Lorsqu'on lui demandait des nouvelles de sa santé, il répondait qu'il l'avait échappé belle : Heureusement que je suis de bon sang s'exclamait-il.

Une méthode efficace qui ouvre des perspectives aux thérapeutes dans les cliniques spécialisées...

Un autre combat du brave docteur fut celui contre le projet de place d'armes pour blindés que l'armée voulait établir au Bois de Chênes, aujourd'hui zone protégée, appréciée par tous les promeneurs de la région de Begnins.

Une victoire à l'arraché, les municipalités du coin auraient vu d'un bon œil quelques avantages financiers et une hausse des recettes des bistrots de la région.





Les forêts sont-elles encore en coupe réglée ?

Gautier Rausis

Il n'aura pas échappé aux promeneurs qui arpentent les chemins de la commune, qu'en ce début d'année, le calme qui règne d'ordinaire dans les bois a visiblement été troublé. En effet, de nombreux arbres ont été abattus et regroupés en amoncèlements de troncs le long des sentiers forestiers.

Ce type d'interventions est supervisé par le Service cantonal du paysage et des forêts qui dépend de l'OCAN (l'Office cantonal de l'agriculture et de la nature). Ce service est le seul organe compétent sur le territoire genevois pour procéder au martelage, c'est à dire à la désignation par marquage des arbres à prélever. Il exerce son autorité sur les quelque 1'600 hectares de forêts domaniales mais aussi sur les 1'400 hectares détenus par des propriétaires privés. A Genève, sur les 3'000 hectares de zones boisées, très peu appartiennent aux communes.

La mission de préservation et de développement durable du patrimoine forestier, qu'assume l'OCAN, implique un travail précis, réfléchi et, surtout, qui s'inscrit dans le temps lent de la forêt. L'objectif est de gérer au mieux cette ressource très précieuse pour garantir à long terme la richesse de la biodiversité ainsi que les importantes fonctions « écosystémiques » qui en découlent.

Selon le plan de gestion des forêts, les coupes sur une même parcelle sont espacées de huit ans. Le principe fondamental étant de travailler en « forêt jardinée ou pérenne ». Les coupes rases sont interdites et le but est d'atteindre une diversité de strates dans un massif qui présente tout volume et tout stade de développement, c'est la futaie irrégulière. Les essences autochtones sont privilégiées au détriment d'autres, moins adaptées comme certains résineux (épicéa) ou provenant d'autres continents, comme l'acacia, et donc sans grand intérêt écologique.

Ainsi, contrairement à une exploitation pure et simple du bois jusqu'à un passé récent, la donne a aujourd'hui changé. Seul l'accroissement peut être prélevé durant les périodes de descente de sève, c'est-à-dire principalement en hiver alors qu'une grande quantité de bois mort est laissée sur place sous différentes formes.

Cette gestion raisonnée ménage aussi d'importantes étendues sur lesquelles le canton a renoncé à toute exploitation pour les siècles à venir. Ces sanctuaires forestiers sont complétés par de plus petits, les « îlots de sénescence », et par de nombreux arbres-habitats qui permettent de connecter ces réserves entre elles, en tant que relais. L'accomplissement entier du cycle de vie des arbres est alors possible, laissant libre cours à la dynamique naturelle. D'ailleurs, quelque part au cœur des 214 hectares de forêts de la commune, se cache un petit îlot préservé de ce type...

Je remercie l'OCAN qui a pris le temps de répondre à mes interrogations.

Référence :

<https://foretgeneve.ch>

<https://www.ge.ch/organisation/office-cantonal-agriculture-nature-ocan>



Que puis-je mettre dans la P'tite Poubelle Verte ?

Laure Vanoncini



OUI	NON
<ul style="list-style-type: none">✓ épluchures de fruits et légumes (y compris agrumes),✓ restes de repas cuits ou crus,✓ marc de café et thé (avec filtres et sachets en papier, mais sans capsules ni agrafes),✓ coquilles d'œufs, de moules ou d'huitres, de noix, noisettes et autres fruits secs,✓ arêtes de poisson,✓ os et carcasses,✓ fleurs fanées, plantes d'appartement et de balcon (avec la motte, mais sans pot),✓ vaisselle 100% compostable et avec le label « OK COMPOST » ou la norme « EN13432 »,✓ sacs <u>compostables</u>* uniquement.	<ul style="list-style-type: none">✗ huiles de fritures✗ à amener l'espace de récupération de Châtillon (Bernex)✗ capsules de café✗ dans container dédié✗ vaisselle jetable (même biodégradable), pots de fleurs, bouchons en liège, litières pour animaux (même végétale), couches-culottes, sacs d'aspirateurs, balayures, contenus des cendriers, sac poubelle traditionnel et sachet en plastique✗ à jeter avec les ordures

Où me procurer une P'tite Poubelle Verte ?

À la Mairie de Dardagny (route du Mandement 520 au village de Dardagny).

Où me procurer les sacs compostables ?

À la Mairie de Dardagny (si 1^{er} kit poubelle verte + 1 rouleau de sacs compostables) et, par la suite, dans la plupart des commerces du canton de Genève.

* Les sacs compostables sont reconnaissables par le quadrillage imprimé dessus, les labels «OK COMPOST» ou «HOME» et la norme européenne «EN 13432».



A l'occasion du 50ème anniversaire du droit de vote des femmes au plan fédéral, une visite s'imposait à Mme Anne-Marie Vuagnat, première conseillère municipale à siéger à l'Exécutif communal.

Propos recueillis par Laure Bovy

Madame Vuagnat, quels souvenirs gardez-vous de cette expérience ?

J'aimerais tout d'abord rendre hommage à Mme Jane Desbaillets Berney (qui fut la maîtresse d'école enfantine de ma génération) pour avoir été très active en faveur du suffrage féminin, ainsi qu'à son mari, M. Alfred Desbaillets, ancien Conseiller d'Etat, qui, bien que radical, était aussi persuadé du droit des femmes à voter et à pouvoir être élues. Une opinion que je l'ai entendu défendre avec vigueur dans une assemblée communale.

Un grand argument des opposants : les femmes, le droit de vote, ça ne les intéresse pas ! Eh bien demandons-leur leur opinion ! répondirent les associations féminines qui obtinrent finalement en 1952 l'organisation d'une consultation populaire des femmes. Je venais d'atteindre la majorité (20 ans). A Dardagny, cette consultation fut organisée par M. Pierre Gros qui me nomma secrétaire du bureau. Le résultat cantonal fut largement positif en faveur du suffrage féminin avec 82 % de oui pour une participation de 58 %, mais la résistance masculine persistait.

Un grand pas fut franchi en 1959 lorsque le Canton de Vaud, le premier, accorda le droit de vote et d'éligibilité aux femmes en matière cantonale et communale, suivi par Neuchâtel, puis en 1960 par Genève.

6 mars 1960 : une date clé de l'histoire de Genève : Quelles en ont été les conséquences à Dardagny ?

Deux femmes furent élues au Conseil municipal lors des élections communales suivantes en 1963 : Mme Jacqueline Hutin et Mme Isabelle Maendly. Puis en 1971 Mme Denise Berney qui, se retrouvant seule femme au Conseil ne désira pas se représenter en 1975. Ce fut mon tour d'être la femme-alibi, situation que je supportai fort bien, car j'ai trouvé amitié et respect parmi mes collègues.

Avec autant de bonheur que d'intérêt, je me suis fortement impliquée dans les démarches qui ont abouti au prix Wakker, décerné à la commune en 1978. A l'occasion du 700ème anniversaire de la Confédération, nous avons mis en chantier l'élaboration d'un livre sur la Commune, ce qui manquait encore. La publication « La Commune de Dardagny, hier, aujourd'hui, demain » est sortie aux Editions Slatkine en 1991. Je suis fière de dire que la rédaction en a été entièrement assurée bénévolement par un groupe passionné et dévoué d'habitants de la commune, dont une historienne et un historien, et la préface signée par Bernard Crettaz, conservateur au Musée d'Ethnographie.

De conseillère municipale, vous êtes devenue adjointe au maire : racontez-nous comment cela s'est passé ?

En 1987, suite au retrait de M. Jacques Gros, maire et de M. Jotterand, adjoint, l'élection à la Mairie était très ouverte et quelques voix se firent entendre pour dire qu'il serait temps d'avoir une femme au Château. Forte de mes 12 ans au Conseil et de ces appuis, je décidai de me présenter pour le poste d'adjointe face à un candidat masculin et, oh miracle, je fus élue !

Mais les temps d'une présence féminine à la Mairie n'étaient pas encore tout à fait mûrs : en 1991, dans une élection tacite qui précéda les festivités du 700ème anniversaire de la fondation de la Confédération, le triumvirat fut rétabli pour 20 ans !

Que s'est-il passé pendant ces vingt années ?

Je me le demande bien... Certes, il y a eu quelques femmes au Conseil municipal : Claire Bellevaux, Françoise Chuat Vuissoz, Monique Gros, Isabelle Guyot, Sophie Dugerdil, pour ne citer que quelques-unes d'entre elles. Ont-elles été approchées pour se présenter à l'Exécutif ? Je l'ignore...

En 2009, suite à la démission d'un magistrat pour raison de santé, deux conseillers municipaux - soit une conseillère et un conseiller - avaient manifesté leur intérêt. Le résultat de l'élection tacite fut que le représentant de la gent masculine fut choisi !

Enfin, en 2011, une femme réapparaît à la Mairie, en la personne d'Isabelle Guyot de La Plaine. Depuis, la roue a tourné : en 2015, c'est au tour d'Anne Zoller d'être élue adjointe, puis maire en 2020, accompagnée de deux femmes : Laure Bovy et Emilienne Hutin Zumbach.

Bonne chance au « triumfeminat » actuel !

Olga Cornamusaz est née avec le printemps, il y a nonante ans !

Laure Bovy



Des yeux pétillants de malice éclairent son visage nimbé dans un nuage blanc. C'est une charmante petite personne, toute menue, toute discrète, confortablement installée dans son fauteuil face à la fenêtre du jardin de Bois-Gentil que nous avons eu le plaisir de rencontrer. Ses jambes ne la portent plus trop ; mais grâce à sa « trottinette » bleu vif, elle va et vient en toute sécurité.

Nous passons du salon à la cuisine, Olga distille ses instructions à son mari Eric qui obéit au doigt et à l'œil : « Sors les croissants au jambon du four, verse un verre de vin à ces Dames, coupe le gâteau... » Il s'exécute avec art sous l'œil attendri de son épouse. « Il fait tout bien » constate-t-elle le regard brillant de fierté. Elle nous raconte toute une vie à La Plaine, elle en a vu passer des trains ! Elle travaillait chez Firmenich. « C'était juste à côté, c'était pratique ! » Son mari, lui, était employé aux CFF. Maintenant, elle ne sort plus guère, sauf pour aller chez le coiffeur. La

coquetterie n'a pas d'âge ! Son mari veille sur elle comme sur une pierre précieuse, solide compagnon de son quotidien. Une histoire simple et douce, à leur image.

Prochainement : Ouverture de l'Atelier Théâtre Algorithme

La Cie Algorithme à le grand plaisir de vous annoncer l'ouverture d'un atelier théâtre à Russin dès janvier 2022. Vous aurez la possibilité d'approcher le théâtre au travers de diverses facettes de l'art de la scène telles que la présence scénique, l'interprétation et l'improvisation. Cet atelier sera dirigé par Michel Cavagna, comédien professionnel, metteur en scène et animateur de cours de théâtre.

Destiné aux adultes dès 17 ans, les cours se tiendront le mercredi soir de 19h à 21h à la salle communale de Russin.

Toutes les personnes intéressées et désireuses de faire partie de cette nouvelle aventure en rejoignant l'Atelier Théâtre Algorithme peuvent contacter Michel Cavagna au 076 379 73 38 ou dès la fin mai sur le site de la compagnie : <https://cie-algorithme.ch/>



La Bâtie fait son festival à Dardagny le 8 septembre 2021 à 19h sur l'esplanade du château

Un Théâtre itinérant, de village en village, à la rencontre des habitants.

En collaboration avec le Théâtre de Poche, le Festival de la Bâtie a choisi deux textes qui seront adaptés pour le théâtre par de jeunes metteurs en scène. Le premier texte choisi a été écrit par l'écrivaine vaudoise Alice Rivaz et le second par l'écrivain et poète suisse Charles-Ferdinand Ramuz.

Spectacle ouvert à tous, venez nombreux !



Découvrez, observez et dégustez en marchant !



Fort du succès des années précédentes, le canton de Genève et Genève Rando organisent, pour la 4ème fois, « La journée cantonale sur les chemins de randonnée pédestre » dans la commune de Dardagny.

Après Choulex, Jussy, Meinier et Presinge en 2019, c'est la commune de Dardagny et son château que le public est invité à découvrir le samedi 4 septembre 2021 de 10h à 17h.

La Commune se joint avec enthousiasme à l'organisation de cet événement. Cette randonnée de 13 km aux paysages surprenants et diversifiés offre une opportunité unique aux Genevoises et Genevois de découvrir les plaisirs de la nature et du terroir !

Tout au long du parcours, des animations et des rencontres étonnantes vous attendent : balade verdoyante accompagnée par le chant des oiseaux, visite de riches vignobles, présentation de pratiques agricoles durables, dégustation de produits du terroir chez les producteurs locaux ou encore visite des bornes-frontières, tout y est pour séduire petits et grands !

Cette journée cantonale, c'est aussi et surtout valoriser le réseau de chemins de randonnée du canton ! Saviez-vous que le canton de Genève bénéficie d'un formidable réseau de chemins de randonnée de 350 km ? Ces itinéraires pédestres permettent aux habitants du canton de s'évader dans un cadre naturel d'exception et de découvrir un paysage varié de campagne et de nature. Découvrez-les sur la carte interactive du terroir et de la nature sur www.geneveterroir.ch/map.

Que vous soyez randonneurs chevronnés, promeneurs du dimanche, ou encore entre amis ou en famille, nous vous attendons nombreux à cet événement unique !

Rappel : Cet événement est soumis aux conditions sanitaires en vigueur

Calendrier

Vacances scolaires

Été : du lundi 5 juillet au vendredi 27 août 2021

Jeûne Genevois : jeudi 9 septembre 2021

Automne : du lundi 25 octobre au vendredi 29 octobre 2021

The Lo'kal à La Plaine *Voir vacances scolaires*

Levés des objets encombrants 2021

Mercredis 11 août - 13 octobre - 15 décembre

Passage du Bibliobus 2021

Dardagny, cour du château 14h00 - 15h30

La Plaine, parking route de La Donzelle 16h00 - 17h00

6 juillet - 31 août - 28 septembre - 26 octobre - 23 novembre -
21 décembre

Bicyclogue réparateur itinérant de vélos : le matin vendredi 20 août à La Plaine (à côté de l'épicerie UPPS), samedi 18 septembre à Dardagny (esplanade du tea-room)

Agence mobile TPG : jeudi 26 août de 11h à 17h - place du Château

Journée Cantonale sur les chemins de Randonnée : samedi 4 septembre de 10h à 17h

Festival de la Bâtie- « Un Théâtre itinérant » : mercredi 8 septembre à 19h - Esplanade du Château

Permanence Hospice Général : mercredi 15 septembre de 10h à 12h - local de Bois-Gentil

Semaine suisse du Goût : mardi 21 septembre de 18h30 à 20h - cour du Château : Dégustation de miels du terroir

Permanence Sociale Pro Senectute : lundi 27 septembre de 8h à 17h - local de Bois-Gentil

En raison de la pandémie, les éventuelles manifestations à venir ne sont pas annoncées par manque de certitude de pouvoir les maintenir. Nous vous invitons à consulter régulièrement le site de la commune où les manifestations confirmées seront communiquées.

Renseignements utiles

Mairie de Dardagny

Route du Mandement 520 | 1283 Dardagny
022 754 12 30 | info@dardagny.ch | www.dardagny.ch | www.facebook.com/dardagny

Horaires :

Lundi-mardi-jeudi-vendredi de 8h00 à 11h45.

Mercredi matin et les après-midis sur rendez-vous.

En raison des conditions actuelles, l'accès à la mairie se fait uniquement sur rendez-vous.

Etat civil du Mandement à Meyrin

Mairie de Meyrin | 022 782 82 82

La Poste - Satigny

Horaires du Lundi au vendredi :

8h à 12h - 15h à 18h

Samedi : 8h30 à 11h

Pharmacieplus du Mandement - Satigny :

Horaires du Lundi au vendredi :

8h à 19h

Samedi : 9h à 18h

022 754 11 07

Déchets

Espace récupération du Nant-de-Châtillon
Chemin des Communaux 40 | 1233 Bernex
Info-Service 022 546 76 00

Horaires standard (mars à octobre)

Lundi fermé

Du mardi au vendredi : 15h à 19h

Samedi, dimanche et jours fériés de 10h à 17h

Sauf pour les jours fériés tombant sur des lundis.

Horaires d'hiver (novembre à février)

Lundi : fermé

Du mardi au vendredi : 14h à 17h

Samedi, dimanche et jours fériés de 10h à 17h

Sauf pour les jours fériés tombant sur des lundis et exceptés le 25 décembre et le 1er janvier.

Gendarmerie de Blandonnet

022 427 62 10 en cas de non réponse

022 427 81 11 | Urgences : 117

Service du feu

Urgences : 118

PYTHON SECURITE sàrl

En cas de nuisances ou dérangements

022 300 44 45 | 24h sur 24

Plage de Dardagny

Info-service | 022 546 76 00

Horaires de 7h à 20h

EMS de La Plaine

022 754 96 96

Centre d'action sociale de Meyrin (CAS)

Rue des Vernes 20 | 1217 Meyrin | 022 420 65 30

Horaires : 8h30-12h00 et 13h30-16h30

Fermé le mardi matin

Association pour l'accueil familial de jour Meyrin-Vernier-Mandement

Ch. J-Ph. de Sauvage 27 | 1219 Châteline

Lu - Ve 8h-12h | 13h-17h

022 782 43 26 - information@afjmvvm.ch

<http://afjmvvm.accueilmfamilial-geneve.ch>

Paroisse protestante du Mandement

Secrétariat à Satigny : Tél. 022 753 16 30

Horaires : lundi de 13h00 à 17h00 et jeudi de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 17h00

secretariat.mandement@protestant.ch

www.protestant.ch/direct/mandement

Paroisse catholique du Mandement

Route de La Gare 17 | 1242 Satigny

Conseil de paroisse

Pierre Descloux, Président 022 753 12 03

Impressum

Journal édité par l'administration communale

Rédaction : Commission Communication

Impression : Moléson Impressions

Tirage : 775 exemplaires imprimés sur papier 100% recyclé avec des encres bio végétales et sans cobalt

Prochaine parution 30 septembre 2021

Photo première page : Nicole Gaspoz,

Délai rédactionnel : 16 août 2021